

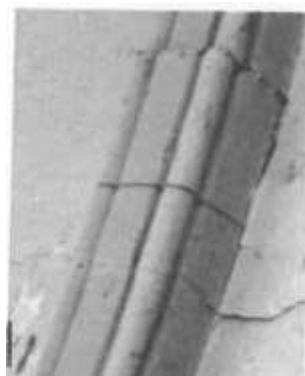
## PATRIMOINE RELIGIEUX : SAUVONS L'ÉGLISE DE SAINT-MAURICE-AUX-FORGES ! :



Un récent rapport sénatorial pointe la disparition programmée de 5 000 églises en France d'ici 2030 en raison de leur mauvais état de conservation. Dans notre paroisse, l'église de Saint-Maurice-aux-Forges pourrait en faire partie même si un élan de sauvegarde et de réhabilitation semble naître pour éviter le pire.

Le 27 février 2003, au lendemain du séisme dont l'épicentre se situait dans les Vosges, la commune a établi un arrêté de mise en péril de l'église pour interdire son accès au public en attendant des expertises et d'éventuels travaux. Sur l'une des ogives de la nef, une pierre est décalée de quelques centimètres.

Deux constats majeurs ont été établis : l'ensemble, toiture et charpente, pèse trop lourdement sur les murs pour qu'il soit envisagé de remettre uniquement en place la pierre déplacée et les fondations sur un sol argileux sont insuffisantes. Malgré tout, les témoins de plâtre posés sur les fissures ne laissent pas apparaître de nouveaux désordres. L'église reste cependant fermée depuis 20 ans faute de moyens financiers pour entreprendre le gros-œuvre.



Pierre déplacée sur l'une des ogives de la nef de l'église de Saint-Maurice-aux-Forges, dont l'accès au public est interdit depuis 2013.  
© Région Lorraine.  
Inventaire général, Conseil général de Meurthe-et-Moselle,  
Anne Chrétien



Depuis 2020, la nouvelle municipalité conduite par le maire Patrick Mangin a le projet ambitieux de parvenir à sa restauration et à sa réouverture au public et au culte. Une estimation de travaux s'approchant de 360 000 € reste à couvrir pour y parvenir. La paroisse s'associe avec confiance et espérance

dans cette entreprise de sauvegarde patrimoniale conséquente pour une localité de moins de 100 âmes en ces temps troublés où l'église, même si elle demeure au centre du village, n'est plus au cœur des préoccupations du quidam.

De style néogothique, l'édifice a été construit d'après les plans de l'architecte nancéen Léon Vautrin entre 1854 et 1856 à l'emplacement d'une ancienne église ruinée.

Le coût principal de l'opération a été assumé par la commune qui bénéficia de deux apports complémentaires : sous l'impulsion de l'abbé Colon, curé de Sainte-Pôle depuis 1849, une souscription réunit de l'argent comme des engagements en nature (300 journées de travail promises par les paroissiens ou des dons de « pierres de moellon ») et de financements provenant de l'abbé Marsal, natif du village et curé de Repaix.



Le gros-œuvre a été réalisé par Prud'homme, Munier, Cuny frères, résidant à Ancerville. La nef à vaisseau unique de trois travées, couvertes de voûtes d'ogives, est précédée d'une tour-porche-clocher. Le chœur à travée unique est suivi d'une abside à trois pans, pourvue d'une voûte sur croisée d'ogives. Deux chapelles, nichées de part et d'autre de la tour-porche, accueillent confessionnal et fonts baptismaux. Les autels latéraux sont dédiés à saint Joseph et à la Vierge Marie.

Si la commune est considérée comme détruite à 71 % après la Grande Guerre, l'église ne subit qu'une reconstruction partielle malgré à nouveau d'importants dégâts au même titre qu'Ancerville et tant d'autres dans notre secteur paroissial. L'histoire bégaie !

Les vitraux originaux de Joseph Benoît, postérieurs à 1921, ont été restaurés par Benoît Frères Nancy en 1955. En dépit de ces destructions, l'architecture et l'ensemble du mobilier (chaire à prêcher, lambris, table de communion, chemin de croix), d'origine ou restaurés, ont conservé une parfaite unité de style néogothique.

Les ciboires et l'ostensoir ont été déplacés dans le coffre-fort de l'église de Badonviller pour assurer leur sécurité.

Parmi le patrimoine mobilier répertorié à l'inventaire, il convient de retenir deux œuvres ; un tableau « Le Christ en croix », de format 128 X 76 cm, dans un cadre en bois noir et doré. En assez bon état de conservation, l'huile sur toile datant de 1768, est une représentation du Christ en croix mais crucifié de manière différente de la représentation habituelle.





De même, un tableau représentant « Saint-Sébastien », datant de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, est une copie de celui de Leclerc située en l'église St-Sébastien de Nancy. Ses dimensions de 138 X 80 cm, un papier collé au dos de la toile indique qu'il s'agit d'un don datant de 1824 d'Etienne Athanase Lacretelle. Elle a été inscrite au titre des Monuments historiques le 27 juin 1974.



Sources : Inventaire Général du Patrimoine – Région Grand-Est